

INCIDENCE RÉGIONALE DE L'APPUI GOUVERNEMENTAL EN AGRICULTURE AU QUÉBEC

Le gouvernement, par l'entremise des nombreux programmes qu'il met en œuvre, apporte un soutien au secteur agricole dans toutes les régions du Québec. L'ampleur de ce soutien varie selon les programmes déployés, les productions visées et la répartition régionale de ces dernières. Suivant l'analyse de l'évolution de l'appui par région, le soutien gouvernemental se révèle plus important dans les régions périphériques que dans les régions dites centrales, lorsqu'il est exprimé en fonction des recettes monétaires agricoles du marché. L'indicateur mesuré permet, par exemple, de comparer des régions comme la Montérégie et l'Abitibi-Témiscamingue qui ont reçu, en 2017-2018, un soutien respectif de 6,50 \$ et de 16 \$ par tranche de 100 \$ de recettes monétaires issues du marché.

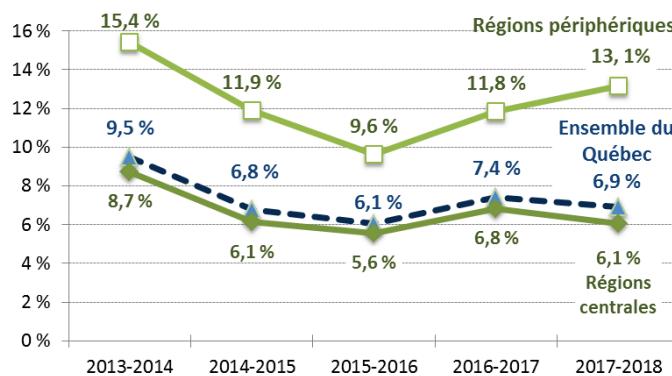
L'ENGAGEMENT DE L'ÉTAT DANS LES RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES

Au Québec, le soutien gouvernemental en agriculture a une plus grande incidence dans les régions périphériques. C'est ce que permet de constater le ratio du soutien gouvernemental exprimé en proportion des recettes monétaires agricoles régionales provenant du marché¹.

Entre les années 2013-2014 et 2017-2018, soit au cours des 5 dernières années, ce ratio a varié de 9,6 % à 15,4 %, en affichant une moyenne de 12,3 % dans l'ensemble des régions périphériques. Il s'agit d'un pourcentage largement supérieur à la moyenne de 7,3 % pour l'ensemble du Québec.

Dans les régions centrales, qui longent ou avoisinent la vallée du Saint-Laurent, l'ampleur du soutien gouvernemental par rapport aux recettes monétaires agricoles du marché a oscillé entre 8,7 % et 5,6 %, avec une moyenne de 6,7 %.

FIGURE 1. ÉVOLUTION DU RATIO DE SOUTIEN GOUVERNEMENTAL EN PROPORTION DES RECETTES MONÉTAIRES AGRICOLES DE MARCHÉ



Source : Calcul effectué par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) et basé sur l'aide financière versée par le MAPAQ et La Financière agricole du Québec³ (FADQ), par comparaison aux recettes monétaires agricoles établies par Statistique Canada (tableau 32-10-0045-01).

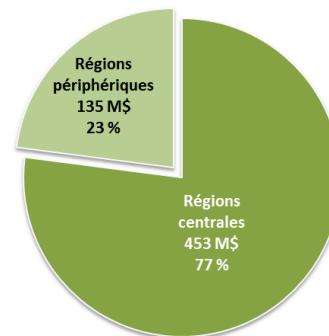
RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES : Bas-Saint-Laurent, Saguenay–Lac-Saint-Jean, Outaouais, Abitibi-Témiscamingue, Nord-du-Québec*, Côte-Nord*, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine*.

RÉGIONS CENTRALES : Capitale-Nationale, Mauricie, Estrie, Montréal*, Chaudière-Appalaches, Laval*, Lanaudière, Laurentides, Montérégie, Centre-du-Québec.

* L'estimation des recettes monétaires ne permet pas de calculer un indicateur distinct pour ces cinq régions.

En 2017-2018, le soutien gouvernemental totalisait 588 M\$² et 23 % de cette somme a été distribuée dans les régions périphériques par le MAPAQ et La Financière agricole du Québec (FADQ)³.

FIGURE 2. SOUTIEN GOUVERNEMENTAL PAR RÉGIONS, EN 2017-2018



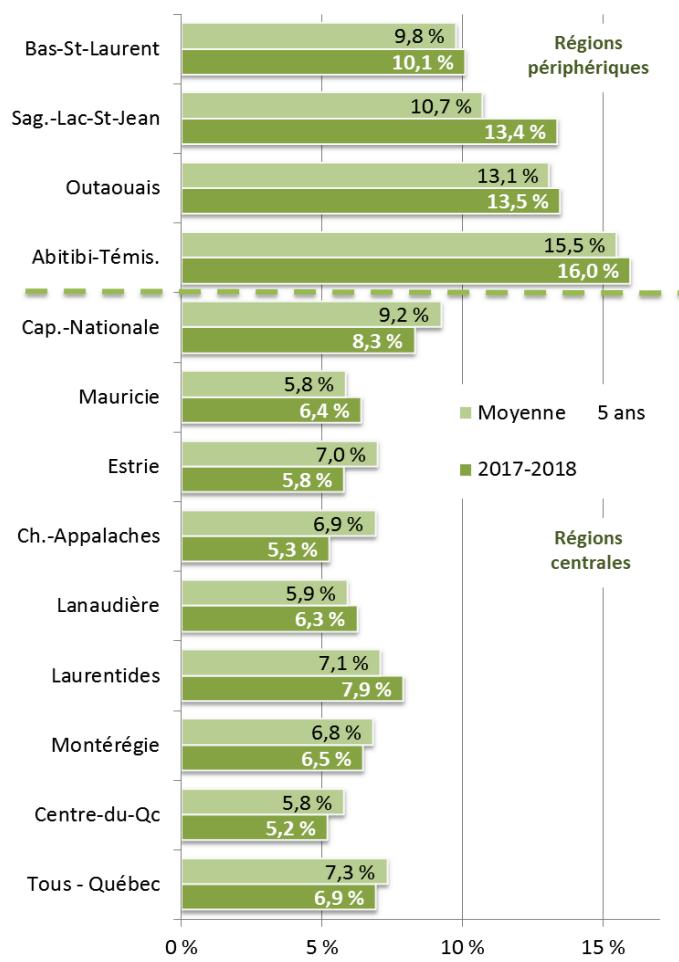
Source : Compilation du MAPAQ.

Les données disponibles permettent le calcul de l'indicateur pour 12 régions administratives. Ainsi, en 2017-2018, le ratio atteint 10 % ou plus dans chacune des quatre régions périphériques qui disposent d'un indicateur. Il s'agit de proportions légèrement supérieures à la moyenne respective de ces régions pour les cinq dernières années. L'Abitibi-Témiscamingue est la région pour laquelle la part de soutien est, chaque année, la plus élevée. Sur cinq ans, soit de 2013-2014 à 2017-2018, elle affiche un ratio moyen de 15,5 %.

2. Ce montant exclut les 40 M\$ qui composent le soutien financier de portée nationale (appui consenti à des travaux de recherche ou à des projets d'associations ou d'organismes).

3. Le soutien du MAPAQ inclut les sommes du Programme de crédit de taxes foncières agricoles et, pour la FADQ, l'appui financier est constitué des six programmes de sécurité du revenu, selon le rapport annuel de l'organisme. Il est possible de consulter les données régionales à l'adresse suivante : <https://www.fadq.qc.ca/statistiques/regions-administratives/>.

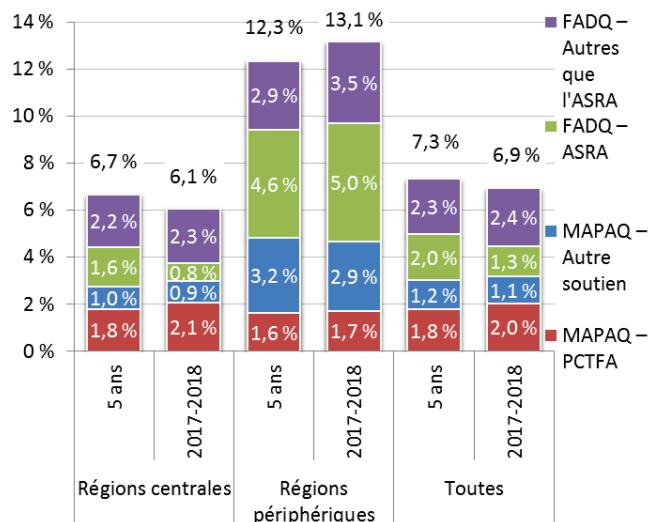
FIGURE 3. RATIO DU SOUTIEN GOUVERNEMENTAL ACCORDÉ SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES



Quant au MAPAQ, il offre une grande variété de formes de soutien, notamment pour faciliter l'accès aux services-conseils et aux services des vétérinaires⁵. Toutefois, le Programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA) constitue la mesure la plus importante et concentre près de 60 % du soutien financier apporté par le MAPAQ.

Notons que le soutien du MAPAQ, hormis le PCTFA, représente 3,2 % des recettes des entreprises agricoles des régions périphériques, soit trois fois plus que pour les entreprises des régions centrales (1,0 %).

FIGURE 4. RÉPARTITION DU SOUTIEN GOUVERNEMENTAL ACCORDÉ



Source : Calcul du MAPAQ basé sur l'aide versée par le MAPAQ et la FADQ par rapport aux recettes monétaires agricoles établies par Statistique Canada (tableau 32-10-0045-01).

L'appui du MAPAQ en proportion des recettes agricoles est plus important dans les régions périphériques du fait qu'il touche davantage les fermes de plus petite taille, qui sont plus nombreuses dans ces régions. Cela se reflète dans les programmes de services-conseils, d'amélioration de la santé animale et de soutien du secteur biologique. Qui plus est, le Programme de soutien au drainage et au chaulage des terres vise principalement les régions périphériques.

ÉLÉMENTS À SURVEILLER EN 2018-2019

Les événements de sécheresse qui sont survenus dans trois régions (Bas-Saint-Laurent, Saguenay-Lac-Saint-Jean et Abitibi-Témiscamingue) pourraient avoir une incidence sur l'indicateur particulier de ces régions pour l'année 2018-2019. En outre, deux programmes d'investissement devraient avoir des retombées notables :

- Le Programme d'aide aux investissements en matière de bien-être animal et d'efficacité énergétique, lancé le 3 novembre 2017, est doté d'une enveloppe budgétaire de 195 M\$ sur une période de 6 ans;
- L'Initiative ministérielle « Productivité végétale », qui porte sur l'efficacité de la main-d'œuvre et des travaux agricoles et qui a été lancée le 29 octobre 2018, est accompagnée d'une somme de 15 M\$ étalée sur 2 années.

5. Voir le type d'appui financier, à titre d'exemple, au Bas-Saint-Laurent et en Montérégie :

<https://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Regions/BasSaintLaurent/BilanrealisationsBasSaintLaurentdixhuit.pdf> et

https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Bilan_realisation_Monteregie_2017-2018.pdf.

Exemple de calcul (2017-2018)		
	Abitibi-Témiscamingue	Montérégie
Soutien apporté à la région	19,5 M\$ ÷	168,7 M\$ ÷
Recettes monétaires de la région	122 M\$ =	2 611 M\$ =
Indicateur	16,0 %	6,5 %

Source : Calcul du MAPAQ basé sur l'aide versée par le MAPAQ et la FADQ par rapport aux recettes monétaires agricoles établies par Statistique Canada (tableau 32-10-0045-01).

L'INCIDENCE SELON LE TYPE DE SOUTIEN

Certains programmes revêtent une plus grande importance dans les régions périphériques, en comparaison des revenus. C'est le cas du Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA), administré par la FADQ. Cette mesure est particulièrement importante pour les régions périphériques, où l'ASRA correspond à 4,6 % des recettes de marché globales, en raison de la présence plus dominante de producteurs de bovins, d'agneaux et de petites céréales, qui sont davantage soutenus, contre 1,6 % dans les régions centrales.

PROGRAMME D'ASSURANCE STABILISATION DES REVENUS AGRICOLES

L'ASRA donne droit à une compensation financière lorsque le prix moyen de vente d'un produit est inférieur au revenu stabilisé. Ce dernier est établi en fonction du coût de production des entreprises spécialisées. Le programme couvre 12 productions, dont les productions porcine, bovine, ovine et de certaines céréales⁴.

4. Voir : <https://www.fadq.qc.ca/assurance-stabilisation/description/>.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE BIOCLIPS : BIOCLIPS@MAPAQ.GOUV.QC.CA | WWW.MAPAQ.GOUV.QC.CA